



[PE-Saint-Exupéry] Fwd: [elus] Fwd: Courrier des représentants des parents d'élèves

À partir de Parents d'Elèves Saint-Exupery <stexupery.pe@gmail.com>

Date Sam 2024-11-30 22:39

À pe-stexupery@... .com <pe-stexupery@... .com>

Pour info réponse de Monsieur le Maire...

----- Forwarded message -----

De : <laurent.jaoul@ville-saintbres.fr>

Date: sam. 30 nov. 2024, 21:14

Subject: Re: [elus] Fwd: Courrier des représentants des parents d'élèves

To: <elus@ville-saintbres.fr>, <stexupery.pe@gmail.com>

Cc: JAoul-Laurent <laurent.jaoul@ville-saintbres.fr>

Mesdames, Monsieur,

Je tiens à répondre à votre courriel adressé à l'ensemble des élus du Conseil municipal de Saint-Brès.

Lors du dernier Conseil d'école, qui s'est tenu jeudi dernier, il avait été clairement convenu que vos remarques seraient transmises directement à Madame Sauveterre, adjointe déléguée aux affaires scolaires. Celle-ci vous avait d'ailleurs communiqué son adresse email afin de centraliser vos demandes. Son rôle était précisément de porter ces éléments à notre attention ce lundi soir, lors du bureau des adjoints, conformément à la procédure définie ensemble.

Je regrette de constater que vous avez choisi de contourner cet accord collectif en sollicitant directement tous les élus du Conseil municipal de Saint-Brès. Une telle démarche s'éloigne des engagements pris et compromet la sincérité des représentants des parents d'élèves.

Je tiens à rappeler que la procédure mise en place, à savoir une communication directe avec Madame Sauveterre, n'a pas pour objet de limiter vos échanges, mais de garantir une gestion organisée et cohérente de vos demandes, tout en respectant les rôles et responsabilités de chacun.

Ce choix alternatif, qui ne respecte pas ce cadre, n'est pas propice à instaurer un climat de confiance. Je préfère vous le dire très clairement.

Concernant vos idées d'organiser des actions de pression, telles que des manifestations ou des blocages des écoles, je tiens à vous dire que ces menaces ne nous impressionnent pas. Si vous souhaitez organiser des manifestations ou d'autres actions de ce type, vous êtes libres de le faire. Sachez que nous ne nous laisserons pas intimider par de telles menaces...

Notre engagement à faire avancer ce projet dans l'intérêt des enfants et des familles reste inchangé, et nous continuerons à travailler avec sérieux et détermination.

Cela étant, soyez assuré que nous prenons en compte vos inquiétudes. Nous travaillons activement à résoudre les problématiques liées au nouveau groupe scolaire, et nous comprenons que des ajustements soient nécessaires dans un projet d'une telle envergure. C'est comme cela dans toutes les nouvelles écoles.

Pour avancer de manière constructive, voici les mesures que nous prendrons.

Une analyse approfondie de vos remarques : dès la semaine prochaine, vos observations seront étudiées avec attention afin d'apporter des réponses précises.

Un planning détaillé des actions en cours et à venir vous sera transmis prochainement.

Je souhaite également rappeler que ce projet a été mené avec sérieux, en veillant à une gestion rigoureuse des deniers publics et que nous restons fermement engagés à agir dans l'intérêt des enfants et des familles de Saint-Brès.

Cependant, il est indispensable que chacun respecte les décisions actées lors des Conseils d'écoles que nous établissons collectivement. Ces règles sont essentielles pour garantir une bonne coordination et une prise en compte efficace de vos demandes.

Avec la ferme volonté de répondre à vos attentes et dans un esprit de dialogue constructif, je vous prie d'agréer, Mesdames, Monsieur, mes salutations respectueuses.

Laurent Jaoul
Maire de Saint-Brès

Le 30 nov. 2024 18:38, Parents d'Elèves Saint-Exupery <stexupery.pe@gmail.com> a écrit :

Objet : Demandes concernant le nouveau groupe scolaire

Mesdames, Messieurs les Élus de la ville de Saint-Brès,

À la suite du Conseil d'École du 28 novembre, et à la demande de MME Sauveterre, nous nous permettons de solliciter votre bienveillance afin d'obtenir des réponses claires et précises de votre part ou même de celles de l'architecte et maître d'œuvre responsables du projet.

Nous vous formulons nos demandes en les ordonnant en fonction de leurs caractères d'urgence et d'importance, conformément à l'inquiétude générale du corps enseignant et des parents d'élèves que nous représentons. Nous vous demandons donc la plus grande attention et compréhension vis-à-vis de nos inquiétudes légitimes.

Nous resterons donc factuels :

Pour commencer :

- A la vue des problèmes structurels de la cour de récréation de nos enfants : au niveau de l'amphithéâtre : affaissement de la butte soutenant ce dernier, les blocs des marches de l'amphithéâtre qui se désolidarisent.

Après avoir pris connaissance de la résolution proposée par M. l'architecte : « Une grue doit venir déplacer les blocs afin de les repositionner. Monsieur Marty et Monsieur Gleize ont assuré la sécurité du site. »

Nous vous remercions d'avoir pris les mesures nécessaires pour sécuriser la zone le 29.11.

Concernant ce souci, nous pensons, peut-être à tort, nous ne sommes pas des experts, que replacer l'escalier tel quel sur une structure conçue à la va vite ne fera que repousser le problème qui se présente déjà au bout de 3 mois à peine après la fin des travaux, qu'en sera-t-il l'année prochaine ?

Après discussion avec le corps enseignant lors du Conseil d'École et la constatation que cette zone est, dans tous les cas, inadaptée à la sécurité de nos enfants, qu'elle ne leur permet pas de profiter pleinement d'une cour déjà très réduite pour 251 élèves. Il serait préférable selon nous, d'envisager d'autres solutions qu'une simple réparation provisoire. **Ne serait-t-il simplement pas possible de combler par exemple cette partie, agrandir la surface de jeux pelousée et de construire un mur plutôt que de conserver une structure dangereuse et inutile** (constat effectué après 3 mois d'utilisation dans des circonstances normales). Nous savons que nos enfants et leur sécurité est une priorité pour vous, nous espérons donc que cette fois-ci vous agirez en conséquence.

Second point :

- **La sécurité incendie, intrusion, risque majeur :**

A trois mois de la rentrée nous constatons que la plupart des extincteurs ne sont toujours pas fixés aux murs. Nous étions hier dans une salle de classe SANS aucun extincteur, il avait été déplacé dans une autre salle ... **Nous demandons que cela soit fait sans délai.**

Nous avons également été informés que les différents exercices de sécurité se sont avérés révélateurs de **défaillances gravissimes** : la quasi-totalité des classes qui n'entendent pas les alarmes ou les consignes, la maternelle entière qui n'est pas en capacité de rejoindre les lieux de rassemblement en toute sécurité, les problèmes de serrures qui ne permettent pas à nos enfants d'être en sécurité en cas d'intrusion, des enfants bloqués seuls lors de l'évacuation, des sonneries intempestives des alarmes... et nous n'avons pas eu le temps de tout noter... Mais Mesdames les directrices des deux établissements vous ont certainement communiqué les difficultés rencontrées lors de chaque exercice.

Si les prestataires ne sont pas en mesure de fournir le nombre suffisant de hauts parleurs par exemple ou de changer les serrures qui posent problèmes, ne pouvez-vous pas trouver d'autres fournisseurs dans l'urgence et vous retourner ensuite contre le constructeur qui n'est pas capable de faire le nécessaire dans des délais raisonnables ? Il s'agit là d'éléments essentiels à la sécurité de nos enfants et des personnels de cette école. Ce n'est pas discutable.

Que l'on constate des soucis au fur et à mesure de l'utilisation, c'est normal, ok ... mais au bout de trois mois... C'est simplement inadmissible... Nous ne savons pas exactement ce que les commissions de sécurité regardent mais nous pouvons désormais constater que ce n'est pas suffisant.

Troisièmement :

- **Le filet au-dessus de la cour de la maternelle** : au-delà de son aspect utile et pratique : il permettrait aux enfants de l'école élémentaire de pouvoir jouer à des jeux de ballons ou encore avec des cerceaux sans risquer d'assommer leurs petits camarades en bas. Dans quelle école « pensée pour l'épanouissement des enfants » (cf. l'édition du Mag' de Novembre 2024), le corps enseignant est-il dans l'obligation d'interdire les jeux de ballons (entre autres choses) car la cour de récréation n'est pas adaptée ? Combien d'objets sont récupérés quotidiennement par les enseignants de la maternelle en bas ? Doit-on attendre qu'un de nos enfants soit blessé par une gourde pleine qui lui tombe sur la tête (sachant que la situation s'est bien produite mais par chance il n'y avait pas d'enfant en dessous). **Il était prévu dans le projet, quand allez-vous le faire poser ? Nous n'accepterons pas comme réponse qu'il s'agit d'une question de coût comme**

cela a été le cas dans le passé. La sécurité de nos enfants n'a pas de prix.

Enfin :

- **Les divers problèmes récurrents, remontés de manière hebdomadaire par les directrices et qui deviennent très pénibles au quotidien :**

Le portail de l'école élémentaire que les enfants peuvent escalader, qui permet de faire passer des éléments dangereux aux élèves ...

Les sanitaires pour la plupart toujours pas fonctionnels (fuites, loquets manquants, coffrages inexistantes), **les fuites dans les classes, des fissures inquiétantes, les meubles manquants, les carreaux de la cour cassés, pas de sonnette (grosse difficulté pour permettre l'accès au personnel soignant, des enfants qui restent bloqués devant le portail et doivent attendre la récréation), pas de téléphone ...**

Nous tenons à préciser, que nous avons bien compris hier que l'architecte en charge de ces éléments ne prend pas les problèmes au sérieux et ne vous permet d'agir comme vous le souhaiteriez.

Cependant nous vous demandons d'assumer également vos responsabilités, de nous répondre clairement sur tous les points évoqués. Nous vous rappelons que vous êtes responsables en cas d'accident, comme nous l'a confirmé M. Durand lors du conseil.

La situation actuelle et la mise en danger quotidienne de nos enfants, ne nous permet plus d'entendre des : « nous ne savons pas, c'est en cours, ça sera fait, nous ne sommes pas architectes ... ». A ce stade et vu l'investissement financier provenant des impôts des citoyens Saint-Brésois, nous ne trouvons pas ces réponses acceptables. Les parents ont besoin d'être rassurés, à minima d'un échéancier sur les travaux prévus.

En effet vous nous avez affirmé à la rentrée et à de nombreuses reprises que l'école était terminée à 98% or à l'heure actuelle rien ne nous permet de le constater.

Nous réfléchissons et nous sommes prêts à lancer des actions communes pour faire pression sur les responsables de ce chantier (architecte et maître d'œuvre) : articles de journaux, journée école morte avec blocage et manifestation, pétition... Nous préférierions que vous soyez à nos côtés pour ces actions mais si la situation perdurait nous serions obligés de les lancer avec ou sans votre soutien à nos côtés. Notre responsabilité nous oblige à agir dans l'intérêt de tous et surtout des enfants et d'informer les parents.

Les représentants des parents d'élèves